



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 28/10/2021

Reçu en préfecture le 28/10/2021

Affiché le

**SLO**

ID : 063-200070407-20211026-DEL202106\_07-DE



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES FINANCES PUBLIQUES DU PUY-DE-DÔME

2 RUE GILBERT MOREL  
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

**Pôle d'évaluation domaniale de Clermont-Fd**

Mél. : ddfip63.pole-  
evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

**POUR NOUS JOINDRE :**

Affaire suivie par : Jacques CHERRI

Téléphone : 04 73 98 31 95

courriel : jacques.cherri@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS : 4685319

Réf. OSE : 2021-63178-43416

**AGGLO PAYS D'ISSOIRE  
20, RUE DE LA LIBERTÉ  
63500 ISSOIRE**

Clermont-Ferrand, le 7 juin 2021

## **AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE**

**Désignation du bien : Immeuble non bâti**

**Adresse du bien : Le Brot - PIT Lavour La Béchade 63500 ISSOIRE**

**Valeur vénale : 25 000 €**

*Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.*

### **1 – SERVICE CONSULTANT**

- Service consultant : Agglo Pays d'Issoire
- Affaire suivie par : MME Séverine GIRAUD

### **2 – DATE**

- de consultation : 07/06/2021
- de réception : 07/06/2021
- de visite : Sur pièces
- de dossier en état : 07/06/2021

### **3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ**

Cession amiable d'une parcelle de terrain au propriétaire riverain.

#### **4 – DESCRIPTION DU BIEN**

- Commune : Issoire
- Référence cadastrale : ZL 347
- Contenance : 2 500 m<sup>2</sup>.
- Description du bien : parcelle de terrain nu, non constructible, en partie occupée par un bout de parking et une voie d'accès goudronnée.

#### **5 – SITUATION JURIDIQUE**

- Nom du propriétaire : Agglo Pays d'Issoire.
- Situation d'occupation : bien estimé libre.

#### **6 – URBANISME – RÉSEAUX**

Bien situé en zone Ulzti du PLU communal.

#### **7 – DATE DE RÉFÉRENCE**

/

#### **8 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE**

La valeur vénale est déterminée par la méthode de la comparaison qui consiste à fixer la valeur vénale à partir de l'étude objective des mutations de biens similaires ou se rapprochant le plus possible de l'immeuble à évaluer sur le marché immobilier local.

La valeur vénale est estimée à 25 000 €.

Cette évaluation est, par ailleurs, assortie d'une marge d'appréciation de 10 %.

#### **9 – DURÉE DE VALIDITÉ**

Un an.

#### **10 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES**

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques  
et par délégation,



Jacques CHERRI

Inspecteur des Finances Publiques

Envoyé en préfecture le 28/10/2021

Reçu en préfecture le 28/10/2021

Affiché le

The logo for SLOW (Service Local d'Orientation et d'Accompagnement) is displayed in blue, stylized capital letters.

ID : 063-200070407-20211026-DEL202106\_07-DE

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

Envoyé en préfecture le 28/10/2021

Reçu en préfecture le 28/10/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 063-200070407-20211026-DEL202106\_07-DE